

FORWARD



Organe Officiel de la Royale Fédération Travailiste de Football

A.S.B.L. n° id : 419.752.454 :



Éditeur responsable : **M. Betty DENYS**
Rue Félicien Rops 37C bte 5
1070 Bruxelles
Tél & Fax 02/521.23.82
E-mail : ftfasbl@ftf.be

Site web : <https://ftf.be/>

Paraît uniquement sur notre site
le mercredi

54-ème année

n° 31

27 Mars 2024



Joyeuses Pâques

[L'heure tourne, venez rejoindre notre équipe](#)

LUNDI 1 AVRIL, LUNDI DE PÂQUES PAS DE RÉUNION

INSCRIPTION NOUVELLE SAISON 24/25

La distribution des documents pour l'inscription des clubs aura lieu le lundi 15 avril au local fédéral et les documents devront être rentrés pour 29 avril.

ATTENTION

Le secrétaire désigné sera l'unique correspondant envers la fédération.

CONVOICATIONS - CONVOICATIONS - CONVOICATIONS - CONVOICATIONS



Les clubs et/ou membres repris ci-après sont instamment priés de bien vouloir se présenter devant la commission concernée le **LUNDI 08 AVRIL 2024**.

Important ! Tout affilié convoqué doit présenter sa carte d'affiliation, faute de quoi, il est considéré comme n'ayant pas comparu. Il peut se faire représenter par un dirigeant de son cercle dûment mandaté à cet effet et pouvant présenter la licence du joueur représenté.

Local : complexe BARCA, route de Lennik 1015 à 1070 Bruxelles

CONVOICATION COMMISSION DES RÉCLAMATIONS

néant

CONSEIL ADMINISTRATION

Match ANATOLIE 95- IGDIR 76 du 17/03 en D3 score 1-2 - Arbitre MOUMNI Y

Vu les faits graves lors de cette rencontre le joueur KARACU Mustafa 263499 du club Anatolie 95 est suspendu préventivement de toutes fonctions jusqu'à la décision de la commission.

Match DEPORTIVO-ASCS BELGIUM du 17/03 en D1 score 4-3 arbitre VOZARU

Le joueur ISLJAMAJ AFRIM 264015 a participé à la rencontre étant suspendu, le joueur reçoit une journée supplémentaire de suspension le 14/04/24. Le club DEPORTIVO BXL perd le match par score de forfait 0-1 avec application des amendes.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES EFFECTIFS DE L'ASBL

Le vendredi 19/04/24 aura lieu notre assemblée générale des membres effectifs obligatoire, elle débutera à 11h00 précise, rendez-vous est fixé à 10h45. Le lieu sera annoncé plus tard aux membres. **Cet avis compte de convocation officielle.**

Contrôle des comptes annuel :

2 membres désignés au congrès se sont présentés au local fédéral le mardi 26/03 à **18h30 précise : CA : DENYS B, HEYLEN F, MOUMNI M, HARMATI M.**

NEW TEAM : MESBAHI Anouar

ANDERLECHT CITY : DEMIREL Kadir

RENAISSANCE : MOKADEM LAROUCSI Mohamed. **Absent**

Aucune anomalie constatée.

Procès-verbal du Courrier reçu au secrétariat



Sous la présidence de HARMATI

Membres présents : DENYS, HEYLEN, VANDERVEKEN, GIORGIO

Excusé : COQUELET, POLLET, MOUMNI.

– Par Internet l'officiel ABSSA et URSIB

- Interfédérale : ABSSA 596

- Rapport arbitre MOUMNI Y match ANATOLIE 95- IGDIR 76 du 17/03 en D3

-CAD Ixelles présente toutes ses condoléances à tous les membres de la ftf ainsi qu'à la famille et amis de madame Susanne épouse de Christophe WALLEZ

-CAD organise son tournoi annuel le 1 mai 2024 au stade d'Ixelles-Équipes à confirmer

CHARLEMAGNE match amical le 14/04 à 15h00 ENTENTE VET- CHARLEMAGNE demande arbitre
match amical le 21/04 à 11h15 CHARLEMAGNE - OS LUSITANOS demande arbitre

-U.LATINA demande renseignement création équipe senior

-PICNIC MOL demande renseignement concernant vétéran

NOTE DE FRAIS DES CLUBS N°178

262 ASCS BELGIUM

Le club est requalifié à ce jour



La déclaration doit rentrer dans les 6 jours ouvrables avec la LICENCE- ATTENTION SEUL LE CERTIFICAT MÉDICAL DU DOCUMENT D'ACCIDENT EST CORRECT (PAGE 4).

L'accusé de réception avec la référence du dossier est envoyé à la victime et au secrétaire du club afin de confirmer la réception de Ethias que le blessé doit contacter en cas de besoin.

Déclaration : LA LOUVE : CORNIL NICOLAS 2141079 (LB)

Numéro de dossier transmis : LA LOUVE : CORNIL NICOLAS 2141079 (LB)

Certificat de guérison ou attestation : U.LATINA : DUBOIS JUNIOR STEPHANE(LR)

CALENDRIER DES RENCONTRES – MODIFICATION

Prévenir vos responsables de terrain pour toutes modifications.

Contrôlez les informations parues au forward, club VOUS ETES RESPONSABLE NEANT

INTERFEDERALE :

VELOSO PAIXAO PAULO 17/08/92 SUSPENDU 1 AN (03/03/25)

HENRIQUES DOS SANTOS FABIO 23/12/90 SUSPENDU 2 AN (03/03/26)

BEUGOMS MICHAEL 23/12/84 SUSPENDU 8 MOIS (10/01/25)

DHAENE YOURI 6/10/83 SUSPENDU 6 MOIS (10/11/24)

CARTES JAUNES JOURNÉE DU 17/03/2024

DIVISION 1 :

SUCEAVA : TODEREAN ANDREI 243153-PUSCASU DUMITRU 243002-BEIRA

ALTA : THEVE MATHIAS 295201-RUMELI : SEN ILKER 262002-SEN HAKAN 262005-LA

LOUVE : BOGHEAN RADU 214995-VILLAGRACIA ARIELLE 214938-TASDAGITICI EMRE 2141116-PONTIGO Y DIAZ JOAQUIM 214910-

DIVISION 2 :

NEANT

DIVISION 3 :

CAD IXELLES : HANTOU ACHRAF 248648-U.LATINA : PICON SAAD CHRISTIAN 242009-MORERA

SILVA MARCO 242008-MAHRABA SB : EI BAKALLI ABDELHAK 233001-BOUFOUS AHMED 233015-EL GAZAOUI RACHID 233044-

DEUX JAUNES MEME RENCONTRE : néant



CARTE ROUGE :

néant

FEUILLE D'ARBITRAGE REMISE TARDIVEMENT A L'ARBITRE : néant

FEUILLES D'ARBITRAGE INCOMPLETES OU ERRONEES :
DEPORTIVO (3)-BXL FAMILY (1)-U.LATINA (5)

BOITE DE SECOURS NON PRESENTEE : néant

FEUILLE D'ARBITRAGE NON RENTRE : MARHABA SB

SUSPENDU journée 07/04/2024

En cas de remise, la suspension est automatiquement reportée à la journée suivante.

ASCS BELGIUM :

JEBBAR YASSINE 293073 14/01/24 1J 07/04

NADI MOHAMED 293044

CAD IXELLES :

ARAUJO GUSTAVO 248580 05/11/23 1J 07/04

FC RUMELI :

TEKER DERVIS 262001 28/01/24 1J 07/04

TUNCER EMRAH 26 263471 2021 18/02/24 1J 07/04

ELBAKALI ISSAME 262035 15/10/23 1J 07/04

ANATOLIE 95 :

KARACU Mustafa 263499

Ajoute suite non parution forward 30

Suspension pour 2e carte jaune reçue le 10/03/24 : Nom + Prénom +Licence + date 1^{er} carte jaune. Pas de date = 2 cartes même rencontre.

SAUF AVIS CONTRAIRE date de suspensions le 07/04/24 (suivant le calendrier de l'équipe concernée)

ANDERLECHT CITY :

SARAC MURAT 232008 18/02/24 1J 14/04

ASCS BELGIUM :

JEBBAR YASSINE 293073 14/01/24 1J 07/04

CAD IXELLES :

ARAUJO GUSTAVO 248580 05/11/23 1J 07/04

GENKIDAMA :

VANDAMME GREGORY 291001 25/02/24 1J 21/04

KRASNA :

MITRIC CONSTANTIN 235022 12/11/23 1J 14/04

BRUJA GHEORGHE 235011 10/12/23 1J 14/04

FC RUMELI :

TEKER DERVIS 262001 28/01/24 1J 07/04

TUNCER EMRAH 26 263471 2021 18/02/24 1J 07/04

ELBAKALI ISSAME 262035 15/10/23 1J 07/04

CROSSING SCH :

CHAIB YOUSFI HAMZA 231103 ROUGE 2J 14/04 & 12/05

RENAISSANCE :

GUERFTI AMRANI MUSTAFA 281219 ROUGE 2J 24/03 & 21/04

ANATOLIE 95

Vardar Aytac 263471 14/01/2024 Suspendu PC

Suspension pour 2e carte jaune reçue le 17/03/24 : Nom + Prénom +Licence + date 1^{er} carte jaune. Pas de date = 2 cartes même rencontre.
SAUF AVIS CONTRAIRE date de suspensions le 14/04/24 (suivant le calendrier de l'équipe concernée)

RUMELI :

SEN HAKAN 262005 10/03/24

SUCEAVA :

TODEREAN ANDREI 243153 28/01/24

U.LATINA :

PICON SAAD CHRISTIAN 242009 11/02/24 1j PC

FORFAIT

Tout forfait dans les 5 dernières rencontres sera taxée d'une amende prévue au ROI.
Au club de faire attention et bien lire la liste des amendes reçue en début de saison, à l'inscription,

L'investissement personnel est le fait de faire volontairement des efforts afin de faire réussir un projet avec un but et de donner de soi-même



CARTE FÉDÉRALE

x

COMMANDE CLUB :

Licence (10) : x

Carnet ARBITRAGE : x

R.O.I. : X

DÉSIGNATION DES ARBITRES

Les changements de terrain paraissent au Forward, les arbitres sont priés de prendre note au fur et a mesure de leur parution.

DEPORTIVO a paru dans le forward n°9 et joue au terrain RENAN à Schaerbeek (CROSSING)

Rencontres du	Arbitres
dimanche 31/03/24 Pâques Pas de rencontre 	

Désistement arbitres : **Président/Sélectionneur MOUMNI 0476.781.839**

Rencontres du dimanche	Arbitres
07/04/24	
Division 1-Senior	
13h00 BEIRA ALTA	FC UNIREA . TAOUFIK
15h00 PICNIK MOL FP	BXL FAMILY . FULVO
15h30 ASCS BELGIUM	CAD IXELLES . ZIANE
13H15 RUMELI	LA LOUVE . MELHAOUI
Division 2-Vet	
15h00 TUNISIA SPORT	SIMON,S . MOUMNI-Y
12h30 ASCS BELGIUM	VILA REAL . ACACIO
13H30 VILA REAL	NAHDA . MOMO
Division 3-Vet	
13h30 HELLAS	MARHABA SB . SBAITI
13h15 U.TANGEROIS	U.LATINA . ALLAL
14h00 IGDIR 76	LA LOUVE . BENSALAM

RÉSULTATS OFFICIEL

NON COMMUNIQUE : x
 DÉCLARATION DE FORFAIT : X
 ZONE NEUTRE non respectée : X

ROYALE FTF D1S

26 ^{ème} Journée du 24/03/2024			
CAD XELLES	6	1	PICNIC MOL FP
KRASNA	0	1	SUCEAVA
RUMELI	1	F	ASCS BELGIUM
LA LOUVE	3	4	ANDERLECHT CITY
GENKIDAMA	2	3	UNREA

	Equipes	Pts	J	G	N	P	BP	BC	Diff
1	CAD XELLES	55	20	18	1	1	85	19	66
2	UNREA	54	21	18	0	3	105	22	83
3	KRASNA	43	20	14	1	5	50	27	23
4	BXL FAMILY	41	20	13	2	5	97	49	48
5	SUCEAVA	40	22	12	4	6	62	46	16
6	DEPORTIVO BXL	38	23	12	2	9	71	70	1
7	PICNIC MOL FP	32	22	9	5	8	55	60	-5
8	GENKIDAMA	31	23	10	1	12	83	64	19
9	RUMELI	19	22	5	4	13	27	91	-64
10	LA LOUVE	17	22	5	2	15	49	77	-28
11	ANDERLECHT CITY	14	22	4	2	16	27	93	-66
12	ASCS BELGIUM	10	20	3	1	16	42	85	-43
13	BERA ALTA	9	21	2	3	16	29	79	-50
14	SEZURENSE (FG)	0	0	0	0	0	0	0	0

ROYALE FTF D2V

26 ^{ème} Journée du 24/03/2024			
TUNISIA SP	3	3	RENAISSANCE
MAGHREB UTD	2	4	MATKOPEN
NAHDA 96		FG	NEW TEAM

	Equipes	Pts	J	G	N	P	BP	BC	Diff
1	RENAISSANCE	49	19	15	4	0	68	21	47
2	CROSSING SCH	44	19	13	5	1	64	17	47
3	VILA REAL	40	18	12	4	2	59	20	39
4	FC BELGIUM	28	20	8	4	8	42	46	-4
5	ASCS BELGIUM	26	19	8	2	9	35	42	-7
6	NAHDA 96	23	19	7	2	10	36	44	-8
7	MATKOPEN	21	19	6	3	10	35	47	-12
8	MAGHREB UTD	21	20	6	3	11	52	67	-15
9	CHARLEMAGNE	17	20	5	2	13	35	51	-16
10	TUNISIA SP	17	19	4	5	10	30	49	-19
11	SIMON'S	8	16	2	2	12	27	79	-52
12	NEW TEAM (FG)	0	0	0	0	0	0	0	0

ROYALE FTF D3V

26 ^{ème} Journée du 24/03/2024			
LA LOUVE	6	2	U-LATINA
ANATOLIE 95	1	2	IGDIR 76
OS LUSITANOS	1	4	U-TANGEROIS
ENT VETERAN MOL	1	2	CAD XELLES

	Equipes	Pts	J	G	N	P	BP	BC	Diff
1	U-MAROLLES	58	21	19	1	1	99	28	71
2	U-TANGEROIS	47	20	15	2	3	85	24	61
3	OS LUSITANOS	42	22	13	3	6	52	30	22
4	CAD XELLES	36	22	11	3	8	46	38	8
5	IGDIR 76	33	21	11	0	10	45	53	-8
6	LA LOUVE	31	18	10	1	7	49	33	16
7	VILVOORDE CITY	27	20	8	3	9	43	50	-7
8	U-LATINA	25	21	7	4	10	28	31	-3
9	ANATOLIE 95	22	21	7	1	13	44	61	-17
10	MARHABA SB	20	21	6	2	13	29	69	-40
11	ENT VETERAN MOL	19	22	6	1	15	30	62	-32
12	HELLAS	4	21	1	1	19	24	95	-71

